



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

07.12.2015

Dossier complet le

15.12.2015

N° d'enregistrement

F093P0238

1. Intitulé du projet

Défrichement de 16 hectares pour une mise en valeur agricole

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom NOUGIER

Prénom

Clément

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51 - a

Défrichement de 16 hectares.
Mais seulement 1 hectare, en limite Nord de cette parcelle agricole est situé
dans le périmètre de l'autorisation de défrichement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'anciens vergers, principalement constitués de poiriers.

LA bordure Nord de la parcelle a été colonisée par des arbres. Il y aura quelques arbres à arracher,
ceux qui à partir de la haie ont poussé dans la parcelle.

L'exploitant souhaite conserver toutes les haies bordant cet îlot ainsi que les haies de Cyprès "de plein champ",
sous réserve qu'elles soient en bon état sanitaire.

4.2 Objectifs du projet

Mise en place de cultures maraîchères de plein champ (salades principalement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Coupes, arrachages et broyages des arbres et des arbustes. Les arbres sont principalement composés de poiriers. Ces rémanents vont être éliminés par brûlage.

Ensuite, les travaux du sol consisteront en un sous solage, décompactage, labour et nivellement.

Un important travail manuel va être nécessaire afin d'enlever toutes les racines dans le sol.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parcelles seront conduites classiquement, en production maraîchère. Cet exploitant commercialise sa salade auprès de la grande distribution et sur des marchés exports. Il travaille en certification Global Gap.

Ces cultures seront arrosées par des systèmes performants et économes en eau, par aspersion et goutte à goutte.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une autorisation de demande de défrichement, dans la partie Nord de la parcelle DE 21.

Ce projet fait également l'objet d'une étude d'incidence, au titre de Natura 2000. La parcelle DE 21 est située dans le périmètre Natura 2000 du site Durance (FR 9301589).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Un îlot de parcelles, comprenant 3 numéros de parcelles inscrites au cadastre de Chateaurenard, section DE, les numéros: 19,20,et 21	16,30 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Chateaurenard,
au lieu dit de "Ile de Leuze"

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 51'29.1" E Lat. 43 ° 54'13.1" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Anciens vergers de poiriers (majoritairement), abricotiers et fortement colonisés par des formations arbustives et herbacées spontanées

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Chateaurenard est régie par un PLU, approuvé en date du 21 octobre 2015.

Les parcelles du projet sont situées dans la zone N du PLU, soumis à l'aléa inondation par la Durance fort.

Ce zonage ne remet pas en cause l'utilisation agricole de ces terres, au contraire.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒		PPRI Basse vallée de la Durance
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	X	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	LA parcelle DE n°21 d'une surface de 14, 21 hectares est située dans le périmètre du site Natura 2000 : DURANCE (FR 9301589)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☒	☐	Ce secteur agricole est situé dans le périmètre de l'ASA des irrigants de Chateaufrenard. L'irrigation se fera au plus près de la culture par un arrosage par aspersion.
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

☐ X

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

☐ X

Le risque inondation, zone d'aléa fort.

**Risques
et
nuisances**

Est-il concerné par
des risques naturels ?

X ☐

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?

☐ X

Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

☐ ☐

**Commodités
de
voisinage**

Est-il source de
bruit ?

☐ X

Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

☐ X

Engendre-t-il des
odeurs ?

☐ X

Est-il concerné par
des nuisances
olfactives ?

☐ X

Engendre-t-il des
vibrations ?

☐ X

Est-il concerné par
des vibrations ?

☐ X

Engendre-t-il des
émissions lumineuses ?

☐ X

Est-il concerné par
des émissions
lumineuses ?

☐ X

Engendre-t-il des
rejets polluants dans
l'air ?

☐ X

Pollutions

Engendre-t-il des
rejets hydrauliques ?

X

Si oui, dans quel
milieu ?

Engendre-t-il la
production
d'effluents ou de
déchets non
dangereux, inertes,
dangereux ?

X

Tous les déchets générés par la production de salade sont
principalement constitués de paillage au sol. Une filière de
récupération des plastiques a été mise en place pour la filière
agricole (ADIVALOR).

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

X

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme /
aménagements) ?

☐ X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de remise en valeur de terres agricoles, s'inscrit dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur en production maraîchère.

Aucune zone naturelle "vierge" n'est concernée dans ce projet. Il s'agit d'anciennes terres agricoles cultivées auparavant en vergers. L'arrêt de l'exploitation, au vu de l'état des parcelles remonte à plus de 10 ans.

Ce projet présente plusieurs intérêts:

- assurer une sécurité sanitaire pour l'ensemble de ce secteur agricole productif (arboriculture et maraîchage).
- projet économique: installation d'un jeune
- permet la réouverture de milieu.

Nous pensons par conséquent que ce projet ne relève pas d'une étude d'impact.

Nous présentons parallèlement une demande d'autorisation de défrichement, auprès des services de la ddtm.

Une étude d'incidence est également déposée.

